



## SERVICE DE PENSION

Vous partez en vacances et vous ne pouvez pas emmener votre chien avec vous ? Le Refuge de Sisteron propose également un service de pension.

C'est aussi une façon de nous aider à poursuivre notre action pour le bien-être et la protection des animaux et améliorer la vie de nos pensionnaires.

**Votre chien doit être obligatoirement identifié et à jour de ses vaccins.**

On vous demandera :

- Le nom du chien
- Son numéro d'identification
- Sa date de naissance
- Son carnet de santé
- Son ordonnance et ses médicaments si nécessaire
- Vos coordonnées personnelles : nom, adresse et numéro de téléphone

### Les tarifs

<b>PENSION</b>	<b>1 CHIEN</b>	<b>2 CHIENS</b>	<b>3 CHIENS</b>
<b>BOX EXTERIEUR - NOURRITURE FOURNIE PAR LE PROPRIETAIRE</b>	15€ / JOUR	25€ / JOUR	35€ / JOUR
<b>BOXE EXTERIEUR - NOURRITURE NON FOURNIE PAR LE PROPRIETAIRE</b>	18€ / JOUR	30€ / JOUR	40€ / JOUR

Un chèque d'acompte obligatoire sera demandé lors de la réservation, soit 50% du cout du séjour. Acompte non remboursable en cas d'annulation moins de 8 jours avant la date de début de séjour pendant les périodes de vacances scolaires.

*à partir de 2 chiens en pension simultanément, possibilité de séjour en parc selon disponibilités.*